



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Remboursement des médicaments alternatifs au Levothyrox

Question écrite n° 13141

Texte de la question

Mme Elsa Faucillon attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la possibilité de remboursement de médicaments alternatifs au Levothyrox et notamment sa nouvelle formule dont les effets secondaires se sont révélés plus qu'indésirables. Après que la nouvelle formule du médicament a été lancée par le laboratoire MERCK, en mars 2017, les signalements d'effets secondaires graves se sont rapidement multipliés. De nombreuses plaintes, des témoignages accablants, concordants et dramatiques ont mis à jour un véritable scandale sanitaire sur lequel le voile n'est pas encore entièrement levé. Les conséquences sont telles qu'aujourd'hui près d'un million de malades se seraient détournés du médicament, certains arrêtant purement et simplement leur traitement alors qu'il doit être pris au quotidien. D'autres se fournissent à l'étranger pour retrouver l'ancienne composition avec laquelle ils n'avaient pas de souci. Profitant de cette situation des manœuvres frauduleuses et écœurantes se développent sur internet à partir de présentations anciennes toujours disponibles dans les pays européens voisins. Plus d'un an après le problème reste entier et les pouvoirs publics ne semblent pas avoir encore totalement pris la mesure du problème. Mme la députée en veut pour preuve, par exemple, le non remboursement de médicaments ayant fait leurs preuves (par ex : TCAPS) et prescrits aux patients à qui la nouvelle formule de Levothyrox ne convenait pas. Aussi, elle lui demande la possibilité que de tels médicaments soient remboursés dès lors qu'ils sont prescrits par un médecin et que les patients déclarent se sentir beaucoup mieux.

Données clés

Auteur : [Mme Elsa Faucillon](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13141

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 11 février 2019

Question publiée au JO le : [9 octobre 2018](#), page 9001

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)